

CHARTRE DE L'ESPRIT SPORTIF

Faire preuve d'esprit sportif, c'est :

Article I

D'abord et avant tout observer strictement tous les règlements et ne jamais chercher à enfreindre délibérément un règlement.

Article II

Respecter l'officiel. La présence d'officiels ou d'arbitres est essentielle au bon déroulement de toute compétition. L'officiel n'a pas la tâche facile; c'est pourquoi il mérite le respect de tous.

Article III

Accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

Article IV

Reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.

Article V

Accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser son adversaire.

Article VI

Savoir reconnaître les bons coups et les bonnes performances de l'adversaire.

Article VII

Vouloir se mesurer à un adversaire dans l'équité. Compter sur son talent et ses habiletés pour tenter d'obtenir la victoire.

Article VIII

Refuser de gagner par des moyens illégaux et par tricherie.

Article IX

Pour l'officiel, bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.

Article X

Garder sa dignité en toutes circonstances et montrer que l'on a la maîtrise de soi. Refuser d'accepter que la violence physique et verbale prenne le dessus sur soi.